

## Lettre aux parents d'élèves

COGNAC, le 17 juin 2020

Service Education/Jeunesse

Téléphone : 05 45 36 55 43

**OBJET** : Rescolarisation des enfants à compter du **22 06 2020**

Madame, Monsieur, Chers parents,

Suite à l'annonce du Président de la République, les écoles maternelles et élémentaires accueilleront de nouveau tous les élèves à partir du lundi 22 juin prochain.

Cette nouvelle phase de déconfinement nécessite une ré-adaptation de l'accueil des élèves dans les écoles, dans le respect du nouveau protocole sanitaire qui a été publié ce mercredi 17/06/2020.

Afin d'anticiper la nécessaire réorganisation que cela implique, la Directrice de l'Académie, offre la possibilité aux enseignants, en accord avec la Ville de Cognac, d'être libérés de leur temps de classe vendredi 19 juin après-midi (13h30/16h30) afin de consacrer ce temps à la préparation logistique et pédagogique de cette dernière période de l'année scolaire.

Pour les enfants dont les parents seraient dans l'impossibilité de se libérer professionnellement, un service de garde d'enfants sera réalisé conjointement par l'Education Nationale et la Collectivité.

Par ailleurs, **395 repas** étaient initialement prévus pour la restauration scolaire le vendredi 19 juin 2020 et sont actuellement fabriqués. Pour faciliter l'organisation familiale des familles et lutter contre le gaspillage alimentaire, nous invitons les parents à venir récupérer leurs enfants après la pause déjeuner de leurs enfants.

Enfin, pour les familles qui souhaiteraient bénéficier des services d'accueil périscolaire à compter du lundi 22 juin prochain, nous vous remercions de bien vouloir adresser un mail **au plus tard, vendredi 19/06 à midi** à [resa-repas@ville-cognac.fr](mailto:resa-repas@ville-cognac.fr) afin d'exprimer vos besoins définitifs pour la cantine, l'accueil périscolaire du matin et du soir pour les 2 dernières semaines d'école.

Le service Education et les directeurs d'école restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, Chers Parents, l'expression de nos sentiments distingués.

L'Inspectrice de l'éducation  
nationale de Circonscription de  
Cognac



Joëlle RALLET

Le Maire



Michel GOURINCHAS